®Glutoclean

Additif anti-moisissure

Fiche d'informations techniques

BAuA-Reg.-Nr.: (D): N-105193

1l / Référence 038503074 / EAN 4044899385035



Protection immédiate et durable contre les moisissures et les infestations microbiennes. À ajouter aux produits de rénovation à base d'eau pour prévenir la formation de moisissures, de champignons et d'algues. À utiliser comme additif dans les enduits à dispersion et autres matériaux de construction similaires à base d'eau.

- Concentré
- Additif pour peintures à dispersion, colles à papier peint et enduits
- Additif pour peintures à dispersion, colles à papier peint et enduits
- Utilisez les produits biocides avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et la notice avant utilisation.

Champ d'application

Protection immédiate et durable contre les moisissures et les infestations microbiennes. À ajouter aux produits de rénovation à base d'eau pour prévenir la formation de moisissures, de champignons et d'algues.

Traitement

Pour les peintures à dispersion et les peintures de façade, ajouter 25 ml d'additif anti-moisissure par litre de peinture et bien mélanger. Pour protéger la colle à papier peint, incorporer 25 ml par litre dans l'eau de dilution.

Consommation

1 litre suffit pour 40 litres de peinture ou de produit similaire à base d'eau.

Stockage

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais, mais à l'abri du gel. Conserver hors de portée des enfants.

Glutolin Renovierungsprodukte GmbH Im Schedetal 1 · 34346 Hann. Münden Tél. : +49(0)55 41 / 70 03-03 · www.glutoclean.de · info@glutolin.de

Remarque:
Toutes les informations et données figurant dans cette fiche technique correspondent à notre expérience pratique et à nos analyses en laboratoire, et reposent sur l'état actuel de la technique. Elles ne constituent toutefois que des indications générales qui ne constituent en aucun cas une garantie des propriétés du produit. Étant donné que les conditions de stockage, de transport et de mise en œuvre échappent à notre contrôle, aucune obligation juridique ne peut être déduite de ces indications. Il incombe à l'utilisateur de vérifier que les produits sont adaptés à l'usage qu'il prévoit d'en faire, compte tenu des conditions spécifiques du chantier.